

La mise en œuvre des Traités 1919-1923



Transport de matériel militaire français vers la Pologne.
Source : Polona

Le général Jozef Haller (1873-1960)

Obywatele Rzeczypospolitej! Ojczyzna w potrzebie!
„Citoyens de la République ! La patrie a besoin de votre aide”
Affiche de propagande pour appeler des volontaires dans l’armée polonaise, 1920. Domaine public

Départ du 1^{er} Régiment de cavalerie sur le front polono-bolchevique, Varsovie, 1920. Col. CAW

Affiche de propagande pour appeler des volontaires dans l’armée polonaise, 1920. Domaine public

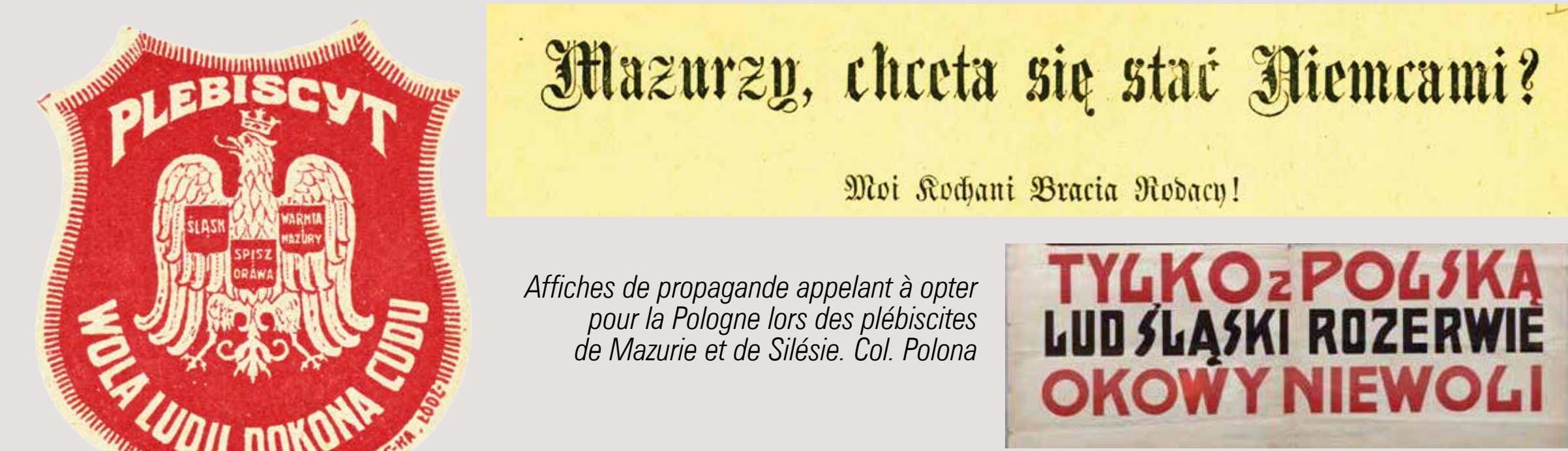


Wladyslaw Grabski (1871-1938). Premier Ministre, représentant la Pologne à la conférence de Spa, il accepte de céder aux Tchèques la partie industrialisée de la ville de Teschen, contre l’envoi à Varsovie d’une mission diplomatique interalliée chargée d’aider la Pologne à faire la paix avec les bolcheviques.
Source : Polona

Mission diplomatique interalliée dont l’envoi en Pologne est décidé à la conférence de Spa, Varsovie le 28 juillet 1920. Source : Polona



Zbaszyn (Grande Pologne), fin 1919. Démarcation de la frontière polono-allemande. Le général Dowbor-Musnicki et la commission interalliée composée de J. Noulens, représentant la France, E. Howard l’Angleterre, G.C. Montagna l’Italie et E.J. Kernan les USA. Col. K. Olejniczak



Affiches de propagande appelant à opter pour la Pologne lors des plébiscites de Mazurie et de Silésie. Col. Polona

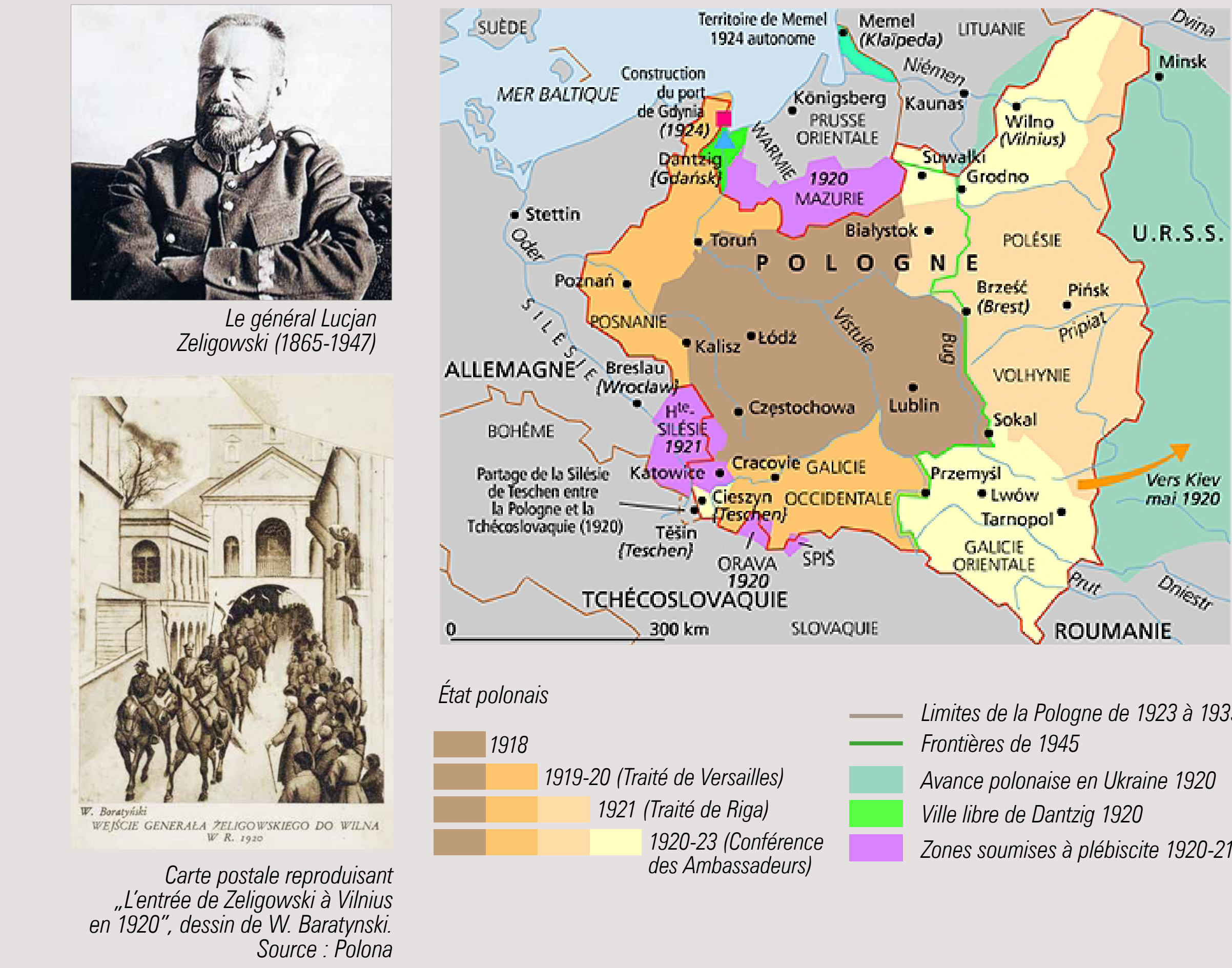
TYLKO Z POLSKA LUD ŚLĄSKI ROZERWIE OKOWY NIEWOLI



Mission militaire interalliée en Silésie. Char français Renault FT 17 dans les rue de Katowice. Col. BNF

Médaille commémorant les trois soulèvements de Haute-Silésie. Col. MWP Poznań

Troisième soulèvement de Silésie 1921. Source : NAC



Le général Lucjan Żeligowski (1865-1947)

Carte postale reproduisant „L’entrée de Żeligowski à Vilnius en 1920”, dessin de W. Baratyński. Source : Polona

État polonais

- 1918
- 1919-20 (Traité de Versailles)
- 1921 (Traité de Riga)
- 1920-23 (Conférence des Ambassadeurs)
- Limites de la Pologne de 1923 à 1939
- Frontières de 1945
- Avance polonaise en Ukraine 1920
- Ville libre de Dantzig 1920
- Zones soumises à plébiscite 1920-21

Le poids de la guerre polono-bolchevique

La mise en œuvre des décisions des traités relatives aux frontières de la Pologne commence au cours de la guerre polono-bolchevique. Ce conflit, déjà latent lors de l’ouverture de la Conférence de la Paix, avait commencé le 14 février 1919. Ce jour-là, après avoir attaqué les Républiques de Lituanie et d’Ukraine, l’armée bolchevique s’affronte directement avec l’armée polonaise sur le territoire biélorusse.

La Pologne bénéficiera alors de l’aide de la France, qui précipite le départ de l’Armée du général Haller vers la Pologne. La France vend des armes à l’armée polonaise et dépêche une mission militaire à Varsovie pour former ses officiers. Le premier train, avec le général Haller et son état-major à bord, arrivera à Lodz vers la fin du mois d’avril 1919.

La situation de la Pologne deviendra dramatique au début de l’été 1920, lorsque l’Armée Rouge avancera sur Varsovie. Elle se renversera à la mi-août, après la victoire de l’armée polonaise dans la bataille de Varsovie. L’Armée Rouge allant désormais de défaite en défaite, la Pologne pourra signer en mars 1921 à Riga un traité par lequel l’URSS lui cède la quasi-totalité des territoires orientaux qu’elle revendiquait.

Le règlement du conflit polono-tchèque

En octobre 1919, le Haut-Conseil de l’Entente décide de régler le conflit concernant Teschen par un plébiscite. Mais la partie tchèque s’y oppose, car les abords de la ville de Teschen constituaient un nœud ferroviaire vital pour son économie.

Les Tchèques font valoir cet argument à la Conférence de Spa du mois de juillet 1920, en profitant de la position de faiblesse de la Pologne, qui demandait alors de l’aide pour faire face à l’avancée de l’armée bolchevique. Les Tchèques obtiennent un partage du territoire que les Polonais considéreront comme arbitraire, mais qu’ils se résigneront à signer le 28 juillet 1920.

Le tracé de la frontière polono-allemande

Le Traité de Versailles avait décidé que la région de Poznań revenait à la Pologne. En revanche, le sort de la Prusse orientale et de la Haute-Silésie devait être réglé par un plébiscite des habitants de ces régions.

La date du plébiscite de la Prusse orientale, qui avait été portée au 11 juillet 1920, ne sera pas propice pour les intérêts polonais. En effet, la population de la région, craignant alors une invasion des bolcheviques, qui arrivaient aux portes de Varsovie, opte pour l’Allemagne.

Quant au plébiscite de Silésie, il est retardé par deux soulèvements successifs des Polonais de la région qui s’insurgent contre les agissements des allemands. L’Entente s’interposera en envoyant une mission militaire interalliée, qui devra d’abord ramener le calme. Le plébiscite a lieu le 20 mars 1921. Mais ses résultats ne reflètent pas l’état réel du peuplement de la région et provoquent un nouveau soulèvement au mois de juillet 1921. L’Entente décidera alors de corriger ces résultats contestés au profit des Polonais et imposera un partage de la Silésie plus équitable.

Le règlement des questions de Vilnius et de Lviv

Les décisions concernant le sort des régions de Lviv et Vilnius étaient difficiles, car elles devaient tenir compte du fait que, si la population des villes était en majorité polonaise, ce n’était pas le cas des campagnes alentour.

Pour la région de Lviv, en novembre 1919, le Haut-Conseil de l’Entente adopte une demi-mesure, en accordant à la Pologne un mandat d’une durée de vingt-cinq ans pour l’administrer. Mais le traité signé en mars 1921 à Riga scellant l’écrasement de la République d’Ukraine Occidentale par les bolcheviques, l’URSS accepte de céder Lviv à la Pologne sans conditions.

Quant à la région de Vilnius, lors de la Conférence de Spa, la Pologne s’était engagée à la laisser du côté lituanien de la ligne de cessez-le-feu fixée par l’Entente jusqu’à l’arbitrage du différend.

En octobre 1920, Józef Piłsudski, qui venait de repousser l’Armée Rouge, craint que, comme celui de Teschen, le différend de Vilnius ne soit arbitré sans tenir compte du peuplement de la région. Il incite le général Żeligowski, commandant de la 1^{ère} Division d’Infanterie lituano-biélorusse, à simuler une révolte. La division de Żeligowski occupe la région de Vilnius et proclame l’État de Lituanie Centrale. Puis, le 20 février 1922, le Parlement de Vilnius vote le rattachement de la ville à la Pologne.

Les rattachements de Lviv et de Vilnius à la Pologne seront ratifiés par la Conférence des Ambassadeurs de la Société des Nations en 1923.